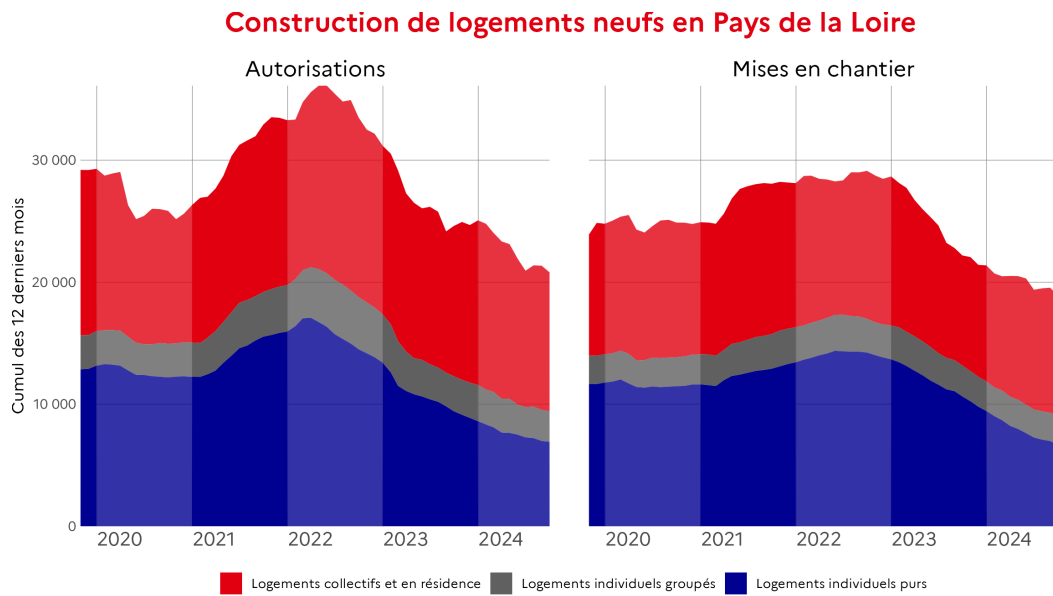


La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)  
Septembre 2024 : les délivrances de permis et  
les mises en chantier sont les moins élevées du XXI<sup>e</sup> siècle



La construction de logements neufs est fortement déprimée dans les Pays de la Loire. Après s'être stabilisé au cœur de l'été, les cumuls annuels de délivrances de permis et de mises en chantier ont rechuté en septembre à des niveaux historiquement bas.

Entre octobre 2023 et septembre 2024, 20 800 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en recul de 15 % par rapport aux douze mois précédents. Une baisse inférieure (- 9 %) a été enregistrée au niveau national. Ces 20 800 permis de construire constituent le cumul annuel le plus faible depuis le début du siècle, très proche du plancher antérieur (20 900 logements) atteint en février 2014 et en juin 2024.

Le Maine-et-Loire s'est distingué avec une croissance de 9 % des délivrances de permis. Ces dernières ont fortement reculé dans les autres départements de la région.

La baisse des autorisations a principalement concerné les logements individuels purs (- 27 %). Les permis de logements collectifs se sont tassés de 8 %.

D'octobre 2023 à septembre 2024, 18 900 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en recul de 15 % par rapport aux douze mois précédents. En France, la baisse a été plus forte (- 20 %). Dans ces deux territoires, il s'agit du volume annuel le moins élevé depuis l'an 2000.

Cette diminution des logements commencés a caché d'importantes disparités, portant sur la localisation géographique et le type d'habitation :

- les contrastes se sont accentués entre les territoires en reprise (+ 11 % dans le Maine-et-Loire et + 18 % en Sarthe) et les autres départements où la construction a reculé de 16 à 32 % ;
- les mises en chantier de logements collectifs se sont accrues de 9 %, tandis que celles de maisons individuelles pures ont chuté de 37 %.